



CAPITALISATION

VALORISATION DES LÉGUMINEUSES OUBLIÉES : DÉVELOPPER UNE FILIÈRE DE PROTÉINES LOCALES AU SUD TOGO

Capitalisation menée dans le cadre du projet « Améliorer la résilience des exploitations familiales face au changement climatique grâce au développement d'une filière des oléo-protéagineux au Sud Togo »
2021 -2023.

Association de solidarité internationale créée en 1975, Agriculteurs français et développement international (Afdi) soutient les agriculteurs familiaux dans leur volonté de vivre dignement de leur métier et d'assurer la pérennité des exploitations agricoles et des organisations paysannes (OP).

Ancrée dans le territoire, elle est composée de professionnels de l'agriculture qui s'appuient sur leurs expériences syndicales, économiques et sociales pour qu'Afdi poursuive ses trois objectifs : l'engagement en faveur de l'agriculture familiale, l'accompagnement d'organisations paysannes des pays en développement et la sensibilisation du monde agricole français au développement international.

www.afdi-opa.org

L'Union Régionale des Organisations de Producteurs de Céréales de la Maritime (UROPCM) est une organisation agricole régionale à vocation coopérative de la région Maritime, située au sud du Togo. Créée en 2008 et composée de 13 unions cantonales, l'UROPCM est principalement organisée autour de la filière maïs, céréale la plus produite au Togo. Son objectif est de professionnaliser cette filière dans la région. Pour ce faire, l'UROPCM apporte à ses 780 membres - dont 428 femmes- regroupés en 61 coopératives un appui à la production, en facilitant l'accès aux intrants, au crédit et aux équipements, et en leur fournissant un conseil technique. Elle leur propose également un service de vente groupée sous contrat pour améliorer leur commercialisation.

Afdi HdF accompagne l'UROPCM depuis 2014 dans la structuration de son organisation en coopératives. Elle apporte un accompagnement technique et économique aux producteurs de la région Maritime dans la production et la structuration des filières maïs et soja. Depuis 2020, ce partenariat s'oriente vers le développement d'une agriculture plus résiliente aux effets du changement climatique en favorisant l'adoption de pratiques agroécologiques et en encourageant la diversification et l'amélioration des revenus des paysans par la création de petits élevages, la relance de cultures oubliées et soutient les actions du collège des femmes créé en 2020.

SOMMAIRE	
Introduction	4
La région Maritime au Togo : changement climatique et enjeux de la diversification agricole	4
Le projet en quelques mots	5
1. Un choix de cultures qui répond aux enjeux de sécurité alimentaire et du changement climatique	7
1.1 Des cultures à haute valeur nutritive	7
1.2 Des cultures résilientes et complémentaires au maïs	8
1.3 Réintroduire des cultures traditionnelles « oubliées »	9
2. L'adoption de pratiques agroécologiques : une nécessité et une réussite	10
2.1 De l'échange paysan à l'action : des étapes clés au lancement de la production	11
Etape 1. Identification et rôle des paysans relais	11
Etape 2. Mise en place de parcelles pilotes	11
Etape 3. Promouvoir la culture des légumineuses grâce aux visites d'échanges : convaincre et mobiliser de nouveaux producteurs	14
2.2 Pratiques agroécologiques et formation des producteurs	15
Fabrication et utilisation de biointrants	15
Gestion de la fertilité des sols	16
2.3 Productions et résultats annuels	18
3. Après la récolte, une transformation artisanale dans des unités spécialisées	20
3.1 Formations à la transformation	20
3.2 Construction d'unités de transformation artisanales à la transformation	21
3.3 La transformation : un levier d'émancipation pour les femmes	22
4. Mise en place d'un circuit de commercialisation local	23
4.1 Identifier et répondre aux attentes des consommateurs	23
4.2 Sensibiliser les consommateurs sur les marchés locaux	24
Séances de sensibilisation/dégustation	24
Emissions de radio	24
Participation aux foires locales	24
5. Des résultats intéressants à deux niveaux	25
5.1 Au niveau des producteurs	25
5.2 Au niveau des coopératives	26
6. Conclusion et perspectives	27
6.1 Bilan	27
6.2 Perspectives	29
Au niveau de la production	29
Au niveau de la transformation	29
Au niveau de la commercialisation des produits bruts et transformés	29
LISTE DES ACRONYMES	30

Introduction

La région Maritime au Togo : changement climatique et enjeux de la diversification agricole

Le Togo, classé 42ème pays le plus vulnérable au changement climatique selon l'indice de vulnérabilité de ND-GAIN (2020), possède une superficie cultivable importante, mais seulement 25 % est actuellement exploitée. L'agriculture constitue un pilier essentiel de l'économie togolaise¹, contribuant à hauteur de 40 % au PIB et employant les deux tiers de la population active. Cependant, les pratiques agricoles, principalement centrées sur de petites exploitations familiales, affichent des niveaux de productivité relativement bas et une faible valeur ajoutée à l'hectare. Le changement climatique se fait ressentir de manière particulièrement violente dans ces exploitations familiales fortement dépendantes de l'agriculture pluviale.

La région Maritime est l'une des régions les plus menacées par l'exacerbation des contraintes liées au climat au Togo en raison de sa contribution à hauteur de 28 % à la production nationale en vivrier (DSID, 2014). Dans cette région, les changements climatiques se caractérisent par des saisons de pluies plus courtes, une répartition inégale des précipitations, une hausse des températures, des périodes de sécheresse prolongées et des inondations soudaines qui perturbent les schémas agricoles traditionnels, accentuant la vulnérabilité et la pauvreté des agriculteurs locaux. En 2019, ces changements ont eu des conséquences dévastatrices pour de nombreux agriculteurs membres de l'UROPC-M à Afangnan. Les poches de sécheresse constatées lors de la première saison ont entraîné la perte totale de la production pour une vingtaine de producteurs, tandis que des inondations ont ravagé leurs exploitations lors de la seconde saison. Dans la préfecture du Bas-Mono, l'irrégularité des pluies a contraint les agriculteurs à reprendre à trois reprises les semis de maïs, entraînant une chute significative des rendements.

La région fait également face à des défis de malnutrition, exacerbés par la dépendance excessive à une seule culture, le maïs. Les fluctuations climatiques rendent cette monoculture encore plus vulnérable, mettant en danger la sécurité alimentaire des communautés rurales.

La gestion du risque est difficile au Togo puisqu'il n'existe pas encore d'assurance agricole permettant de soutenir l'agriculteur en cas d'accident climatique. Cela encourage l'exploration de solutions alternatives. En réponse au changement et à la variabilité climatiques, les agriculteurs de l'UROPC-M ont dû repenser leur manière de travailler et développer au fil des ans différentes stratégies d'adaptation, ouvrant la voie au développement d'une agriculture plus résiliente aux effets du changement climatique. Dans ce contexte, la diversification des cultures émerge comme une stratégie vitale pour atténuer les risques associés au changement climatique.

¹ République Togolaise, Plan National de Développement (PND) 2018-2022.

Le projet en quelques mots

Face à ces défis, l'UROPC-M et Afdi Hauts de France ont lancé en 2021 avec le soutien de la Fondation Avril un projet axé sur la diversification des cultures et l'adoption de pratiques agroécologiques pour sécuriser le revenu des producteurs et augmenter leur résilience en structurant une filière paysanne locale dont tous les maillons, de la production à la commercialisation en passant par la transformation, sont organisés par l'UROPC-M. Cette approche vise à créer un cercle vertueux du producteur au consommateur, en mettant l'accent sur trois légumineuses clés : le pois d'Angole, le voandzou et l'arachide. Au Togo, ces filières ne sont pas encore organisées, notamment en ce qui concerne les maillons de transformation en produits dérivés. Bien que la transformation de l'arachide soit réalisée de manière traditionnelle à petite échelle par la population rurale et urbaine, les processus de transformation du voandzou et du pois d'Angole restent peu connus. Cependant, ce constat ouvre des perspectives intéressantes, car cela signifie que le marché de la transformation et de la commercialisation de ces produits dérivés est encore en phase émergente. Cette émergence est en partie soutenue par les politiques nationales visant à promouvoir la transformation de la production locale et la consommation de produits locaux.

Ce projet s'est déroulé sur trois ans, durant lesquels il s'est attaché à :

- **Développer la production du pois d'Angole, de l'arachide et du voandzou**
- **Développer leur transformation pour une meilleure valeur ajoutée**
- **Construire des circuits de commercialisation locaux efficaces pour les trois productions et leurs produits dérivés**

Avec le soutien d'Afdi, l'UROPC-M a mené une réflexion approfondie avec ses membres pour les engager activement dans le développement de la filière, intégrant ainsi leurs perspectives dans le plan stratégique global de l'organisation pour les cinq prochaines années. Le lancement des activités en 2021 a marqué le début de la mise en œuvre de ce plan, qui s'articule autour de cinq axes majeurs :

- Renforcer le niveau institutionnel, de gouvernance et de communication de l'UROPC-M, des unions et des coopératives de base.
- Renforcer le leadership et les capacités organisationnelles, institutionnelles et économiques des organisations de femmes et de jeunes.
- Renforcer les services économiques de l'UROPC-M et des unions à travers développement des chaînes de valeur.
- Améliorer la mobilisation des ressources financières internes et externes.
- Promouvoir une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et résiliente au changement climatique.

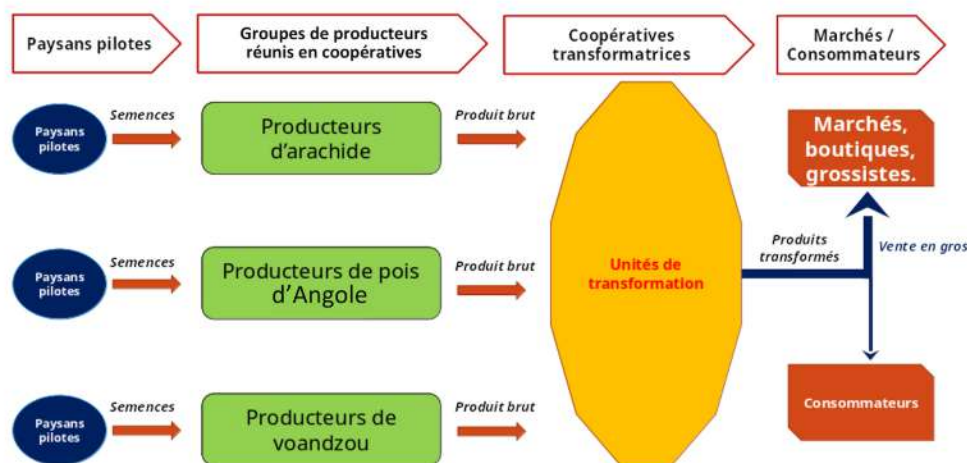


Figure 1. Fonctionnement de la filière oléoprotéagineuse



1. Un choix de cultures qui répond aux enjeux de sécurité alimentaire et du changement climatique

Selon les conclusions du rapport Faim Zéro du Programme Alimentaire Mondial (PAM), environ la moitié de la population togolaise est directement ou indirectement touchée par l'insécurité alimentaire, ce qui se traduit par une incapacité à satisfaire les besoins alimentaires de base tout au long de l'année. Le Togo se classe au 89e rang sur 116 pays selon l'Indice de la Faim dans le Monde de 2021, avec 16,1% de la population souffrant de sous-alimentation. De plus, environ 24% des enfants de moins de 5 ans sont confrontés à une malnutrition chronique. Ces défis d'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont souvent attribués à des facteurs structurels tels que la pauvreté généralisée, la faible productivité agricole, la croissance démographique, la dégradation environnementale et les inégalités d'accès aux ressources, exacerbés par le manque d'informations fiables sur les marchés agricoles et les chocs climatiques cycliques.

Les données du Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) , mettent en évidence le fait que le régime alimentaire des Togolais est peu varié, principalement constitué de céréales et de tubercules, représentant plus de 70% des apports énergétiques alimentaires. La consommation d'aliments riches en protéines ne dépasse pas 5% de la consommation énergétique totale. Ainsi, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que l'autonomie alimentaire, restent des défis majeurs pour le Togo.

Dans ce contexte, le développement d'une filière de trois oléoprotéagineux permet de remédier au manque de diversité alimentaire en mettant à disposition des protéines locales, accessibles sur le plan physique et économique, ce qui renforce la sécurité alimentaire et la nutrition des communautés.

1.1 Des cultures à haute valeur nutritive

Aussi appelé "pois bambara" ou "pois de terre", le **voandzou (*Vigna subterranea*)** est une légumineuse souterraine qui pousse exclusivement en Afrique et ressemble beaucoup à l'arachide, bien que sa teneur en graisse et en protéines soit plus faible. En plus d'être riche en glucides (50-57 g/100g) et en lipides (6-8 g/100g), le voandzou contient des vitamines A et B, du magnésium, du calcium, du zinc et du sélénium. C'est un très bon aliment pour la croissance des enfants. La vitamine A est un agent antioxydant qui joue un rôle dans plusieurs fonctions de l'organisme.

Le **pois d'Angole (*Cajanus cajan*)**, également connu sous le nom de niébé ou haricot à œil noir, présente des qualités nutritionnelles remarquables. De par sa teneur en protéines (15-29 g /100g), le pois d'Angole est une bonne source d'énergie (340 kcal par 100 g de partie comestible), de vitamines et d'acides aminés essentiels (lysine, phénylalanine, valine, leucine et isoleucine). Il est aussi riche en potassium et en acides gras. Il contribue significativement à une alimentation équilibrée. Sa culture offre une alternative nutritive cruciale, particulièrement dans un contexte où la malnutrition est une préoccupation majeure.

En raison de sa composition, l'**arachide (*Arachis hypogaea*)** est une véritable alliée santé lorsqu'elle est intégrée avec modération à une alimentation variée et équilibrée. Les arachides sont riches en matières grasses (42-48 g/100g), des acides gras insaturés qui sont bons pour le système cardiovasculaire et qui améliorent le taux de cholestérol sanguin. Elles sont également une bonne source de magnésium, de manganèse, de vitamine E, d'acide folique et de fibres.

LÉGUMINEUSES	PROTÉINES	LIPIDES	GLUCIDES	FIBRES	MATIÈRES MINÉRALES	VALEUR CALORIQUE
ARACHIDE	20-33	42-48	22-25	3-4	2-3	540-590
POIS CAJAN	15-29	1-3	60-66	5-10	3-4	340
SOJA	37-41	18-21	30-40	4-6	4-5	340-450
HARICOT	20-27	1-2	60-65	4-5	4-5	341
NIÉBÉ	22-26	1-2	60-65	4-5	3-4	342
VOANDZOU	16-18	6-8	50-57	3-4	3-4	412

Figure 2. Valeurs nutritionnelles de quelques légumineuses (g/100 g)

1.2 Des cultures résilientes et complémentaires au maïs

Les trois légumineuses choisies, le pois d'Angole, le voandzou et l'arachide, offrent plusieurs avantages agronomiques qui les rendent essentielles dans la rotation des cultures avec le maïs. Tout d'abord, elles contribuent à maintenir la fertilité des sols en fixant l'azote, ce qui réduit le besoin en fertilisants minéraux et améliore les rendements du maïs. De plus, l'arachide et le voandzou sont peu exigeants en eau, ce qui les rend adaptés à des conditions de précipitations variables. Par ailleurs, le voandzou présente une grande résistance aux maladies et aux températures élevées, ce qui en fait une culture robuste face aux effets du changement climatique. Le pois d'Angole est un arbuste qui perd ses feuilles, formant un tapis favorisant la préservation de l'humidité pour la culture suivante et protégeant les sols de l'érosion. L'association du maïs et du pois d'Angole améliore le rendement du maïs et permet de réduire la quantité d'engrais utilisée, mais aussi le nombre de sarclage, donc le coût de production. D'autre part, le pois d'Angole s'adapte bien aux systèmes de culture associée en raison de sa lente croissance initiale qui réduit la compétition avec sa plante compagne, tandis que sa maturité tardive permet d'étaler les besoins de main-d'œuvre au moment de la récolte. Grâce à son système racinaire puissant, il peut extraire les éléments nutritifs dans les couches les plus profondes du sol, tout en améliorant la structure du sol par la rupture des croûtes dures pour favoriser l'infiltration. La litière formée par ses feuilles fournit de l'azote supplémentaire et augmente le taux de matière organique du sol pour une amélioration de la fertilité et de la structure du sol. En outre, il produit plus d'azote à partir de sa biomasse végétale que de nombreuses autres légumineuses. La teneur en azote de la litière des feuilles du pois d'Angole est d'environ 1,3 à 1,5 % et une tonne de feuilles en litière produit au minimum 10 kg d'azote².



Le pois d'Angole est une culture peu exigeante qui nécessite seulement deux sarclages et qui réduit considérablement la présence de mauvaises herbes dans le champ. Avec une durée de vie de 3 à 4 ans, il produit des graines chaque année. À la fin de son cycle végétatif, la tige se dessèche naturellement, les feuilles tombent et enrichissent le sol en matière organique, tandis que les racines contribuent également à améliorer sa qualité. Ainsi, votre espace cultivé devient plus fertile au fil du temps.

Kodjo Gbetchi, Président de l'UROPC-M



² Hyppolite, M. (2017). Utilisation du pois d'Angole pérenne (*Cajanus cajan*) en système agroforestier, pour une meilleure conservation des sols de Lalouère (4e section communale de St Marc, Haïti) sous culture d'arachide (*Arachis hypogaea*).

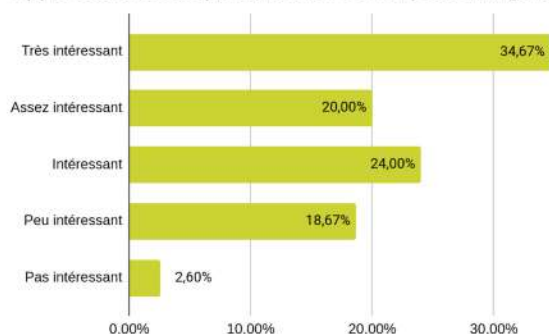
1.3 Réintroduire des cultures traditionnelles « oubliées »

L'étude de marché réalisée en 2021 sur un échantillon de 100 ménages par un consultant de l'UROPC-M a montré que les produits dérivés du voandzou, du pois d'Angole ne figurent pas dans les habitudes alimentaires de la population. Pourtant, le voandzou et le pois d'Angole étaient autrefois des aliments très appréciés à travers tout le Togo, en particulier dans la région Maritime. Ils faisaient partie intégrante des repas, du petit déjeuner au dîner, souvent accompagnés d'huile et de gari (farine de manioc). Mais avec l'avènement du niébé qui a l'avantage de cuire plus rapidement, ces deux légumineuses ont progressivement été oubliées.

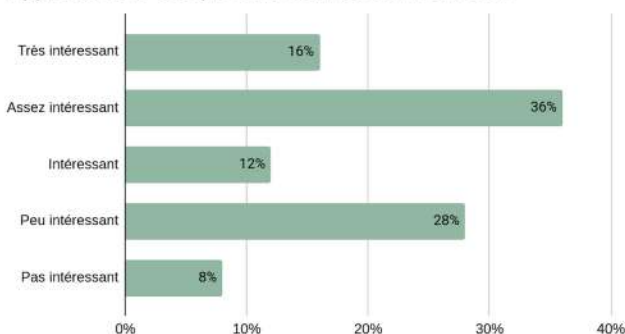
Aujourd'hui, alors que les consommateurs accordent de plus en plus d'importance à la qualité des produits alimentaires, le voandzou et le pois d'Angole retrouvent leur attrait. Leur résistance aux maladies et leur culture sans utilisation de produits phytosanitaires les rendent attractifs, notamment pour ceux recherchant des produits plus sains. En outre, la diversité des formes sous lesquelles ces produits peuvent être valorisés offre des opportunités intéressantes pour un large éventail de consommateurs. Le voandzou peut être proposé sous forme brute, torréfiée, en farine ou même transformé en lait, tandis que le pois d'Angole peut être transformé en galette ou vendu sec sous vide. Quant à l'arachide, elle est largement utilisée pour extraire une huile prisée et pour la préparation de divers plats. Elle offre également des possibilités de valorisation intéressantes, notamment avec le résidu de l'extraction d'huile pouvant être transformé en galettes (kluiklui). L'arachide est également appréciée grillée et consommée telle quelle, ou sous forme de pâte, notamment dans la préparation de sauces.

Ces trois cultures peuvent ainsi redevenir une alternative intéressante au niébé et retrouver leur place dans l'alimentation familiale, ce qui est confirmé par les résultats de l'étude de 2021 qui montre un intérêt certain des potentiels consommateurs pour les produits dérivés proposés par l'UROPC-M :

Appréciations des produits dérivés du pois d'Angole



Appréciations des produits dérivés du voandzou



En réintégrant ces cultures dans les pratiques agricoles et alimentaires, le projet s'appuie sur un patrimoine culturel et agricole local, reconnaissant et valorisant les connaissances ancestrales. Non seulement la tradition est préservée et valorisée, mais associée à des méthodes de gestion des cultures plus respectueuses de l'environnement, elle devient également un moteur essentiel du développement agricole durable, offrant des solutions adaptées aux besoins actuels.



La remise au goût du jour du voandzou est une bonne chose parce qu'il est riche en nutriments et en protéines et je suis convaincu que c'est l'aliment que nos parents mangeaient pour rester en bonne santé. Le voandzou s'est intégré facilement dans nos pratiques culturelles et nous avons appris lors de la formation qu'il est possible de produire du lait à partir de cette plante.

*TOPEGLO Koffi Agriculteur et transformateur de voandzou
Coopérative MAWUPEMO, Union NTIFAFA*



2. L'adoption de pratiques agroécologiques : une nécessité et une réussite

Dans la région Maritime du Togo, où les effets du changement climatique se font déjà sentir à travers des schémas météorologiques de plus en plus imprévisibles, l'adoption de pratiques agroécologiques émerge comme une réponse indispensable. Les agriculteurs de cette région sont confrontés à des défis croissants, tels que des précipitations erratiques et des périodes de sécheresse prolongées, qui compromettent la viabilité de leurs cultures.

Dans ce contexte, l'UROPC-M a intégré dans son plan stratégique la promotion d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et résiliente au changement climatique. Cette approche met en avant l'agroécologie comme une alternative efficace pour atténuer les impacts du changement climatique sur l'agriculture. En promouvant des méthodes telles que la diversification des cultures, la conservation des sols et l'agroforesterie, l'UROPC-M vise à renforcer la capacité des agriculteurs à s'adapter aux conditions climatiques changeantes tout en préservant la santé des écosystèmes locaux.

En formant ses membres à des méthodes de production plus efficaces et moins tributaires des intrants externes, l'UROPC-M s'engage dans une démarche proactive visant à assurer la durabilité à long terme de l'agriculture dans la région. Cette initiative contribue également à la sécurité alimentaire et à l'autonomie des communautés rurales en favorisant des systèmes agricoles plus résilients et rémunérateurs.

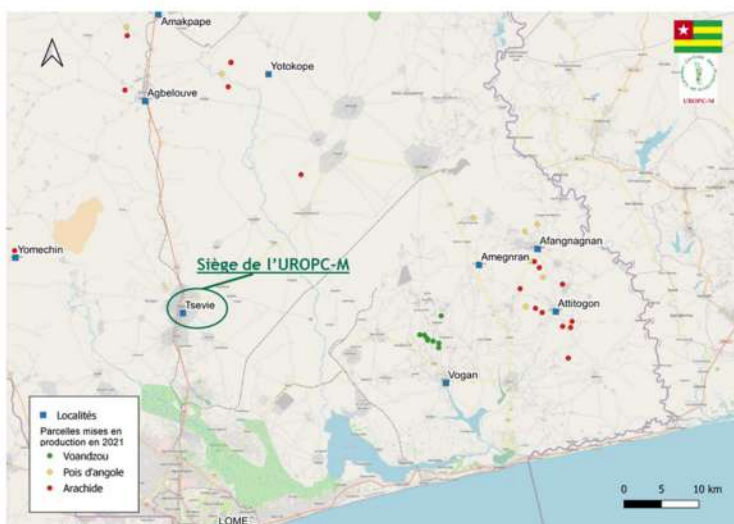
2.1 De l'échange paysan à l'action : des étapes clés au lancement de la production

Etape 1. Identification et rôle des paysans relais

La première étape a consisté à identifier des paysans-relais pour lancer ces trois spéculations au sein du réseau de producteurs relais mis en place par l'UROPC-M depuis 2014. Le paysan-relais est un agriculteur qui assume la fonction de conseil auprès de ses pairs et qui lui-même bénéficie des conseils du technicien de l'UROPC-M. Il combine un savoir endogène et la connaissance de techniques expérimentées sur sa propre exploitation qui sert de modèle et lui donne plus de crédibilité. Il est en effet formé à l'utilisation des outils et méthodes de suivi des parcelles. Il informe et permet la diffusion de nouvelles techniques. Son rôle consiste à accompagner d'autres agriculteurs dans la mise en pratique de ces techniques innovantes et à partager ses connaissances. Une première formation aux itinéraires techniques de production du voandzou, du pois d'Angole et de l'arachide, mettant l'accent sur les méthodes d'association de ces cultures avec le maïs, les bonnes pratiques agricoles et aussi les méthodes de prévention ou de gestion de l'aflatoxine de l'arachide a été dispensée à **50 membres dont 25 femmes** à Tsévié. A l'issue de ces six jours de formation, **30 paysans-relais ont été identifiés** pour installer les premières parcelles pilotes sur leur propre exploitation et expérimenter les différentes pratiques apprises lors de la formation.

Etape 2. Mise en place de parcelles pilotes

Pour mettre en place ces parcelles pilotes, l'UROPCM s'est approvisionnée en **semences paysannes** auprès de coopératives de base locales pour le voandzou et le pois d'Angole, et en **semences améliorées** auprès de l'Institut togolais de recherche pour l'arachide. Ce choix est motivé par la faiblesse des semences paysannes d'arachide disponibles. En effet, les variétés d'arachide cultivées par les paysans au Togo donnent de faibles rendements car elles sont peu productives. L'UROPCM a sélectionné deux variétés améliorées adaptées au contexte togolais, à savoir **ICAR 19BT et ICGV86125** qui proviennent toutes deux de la région des Savanes. Elles ont un rendement potentiel de 3 à 4 tonnes/ha et un taux de germination de 98%. **En tout 405 kg de semences dont 250 d'arachide, 120 de voandzou et 35 de pois d'Angole ont été remises aux producteurs pilotes.** Ces semences ont ensuite été multipliées pour les années 2 et 3.



En tout **33 parcelles pilotes ont été installées en 2021, réparties comme suit :**

- **17 d'arachide**
- **8 de voandzou**
- **8 de pois d'Angole**

Chaque parcelle a fait l'objet d'un suivi technico-économique pour mesurer les résultats obtenus sur la parcelle entre 2020 et 2023.

Figure 3. Localisation des parcelles pilotes installées en 2021



J'ai été sélectionnée comme paysanne pilote pour conduire une parcelle de production d'arachide dans le cadre du projet de développement de la filière d'oléoprotéagineux par l'UROPC-M. J'ai tout d'abord bénéficié d'une formation sur l'itinéraire technique de production. J'ai ensuite reçu 15kg de semences d'arachide de la variété ICIAR 19BT, qui m'ont permis d'ensemencer près d'un quart d'hectare. Nous avons rencontré des difficultés par rapport à l'installation des parcelles à cause des poches de sécheresse, mais nous sommes arrivés à profiter d'une pluie pour faire le semis avec l'ensemble des membres de la coopérative. J'ai conduit cette parcelle selon les notions acquises lors de la formation avec 10 autres membres qui ont suivi de façon pratique l'itinéraire de la production de l'arachide. C'est pour moi une satisfaction d'adhérer à ce projet qui me donne déjà l'assurance d'augmenter mes revenus.

*DEGBE Ablavi, Agricultrice
Coopérative DJIGBODI, Union AGBLEGNON*



La récolte des parcelles pilotes a été un moment crucial lors de la première année de mise en œuvre du projet de développement des trois filières d'oléoprotéagineux. Elle a permis aux producteurs impliqués de constater les résultats et de gagner confiance dans le projet. Malgré les défis rencontrés, notamment les poches de sécheresse, **les rendements en arachide ont été satisfaisants dans certains endroits, atteignant jusqu'à 1,55 tonnes par hectare. Les résultats du pois d'Angole ont été encourageants, atteignant jusqu'à 1,64 tonnes par hectare. En revanche, les récoltes de voandzou ont été moins prometteuses, atteignant difficilement 0,10 tonne par hectare.** Les données de production sont présentées dans le tableau ci-dessous avec leurs rendements estimés :

IP	Variété	Provenance	Quantité semée (kg)	Quantité récoltée (kg)	Surface (ha)	Rendement (tonnes/ha)
VOANDZOU						
9	PAYSANNE	GLEI	15	32	0,2	0,16
10	PAYSANNE	GLEI	15	26	0,25	0,10
11	PAYSANNE	GLEI	15	15	0,25	0,06
12	PAYSANNE	GLEI	15	9	0,25	0,04
13	PAYSANNE	GLEI	15	23	0,25	0,09
14	PAYSANNE	GLEI	15	13	0,25	0,05
15	PAYSANNE	GLEI	15	30	0,25	0,12
16	PAYSANNE	GLEI	15	6	0,25	0,02

IP	Variété	Provenance	Quantité semée (kg)	Quantité récoltée (kg)	Surface (ha)	Rendement (tonnes/ha)
POIS D'ANGOLE						
31	PAYSANNE	AKPARE	2,5	290	0,25	1,16
32	PAYSANNE	AKPARE	2,5	260	0,25	1,04
33	PAYSANNE	AKPARE	2,5	372	0,25	1,49
34	PAYSANNE	AKPARE	2,5	409	0,25	1,64
35	PAYSANNE	AKPARE	2,5	232	0,25	0,93
36	PAYSANNE	AKPARE	2,5	240	0,25	0,96
ARACHIDE						
1	ICGV 86125	LAMATESSI	15	231	0,2	1,16
2	ICIAR 19BT	LAMATESSI	15	254	0,2	1,27
3	ICIAR 19BT	LAMATESSI	10	67	0,1	0,67
4	ICGV 86125	LAMATESSI	15	108	0,2	0,54
5	ICIAR 19BT	LAMATESSI	15	125	0,2	0,63
6	ICIAR 19BT	LAMATESSI	15	63	0,2	0,32
7	ICIAR 19BT	TANDJOARE	15	61	0,14	0,44
8	ICGV 86125	LAMATESSI	8	32	0,07	0,46
21	ICGV 86125	LAMATESSI	15	168	0,25	0,67
22	ICIAR 19BT	TANDJOARE	14	99	0,25	0,40
23	ICIAR 19BT	TANDJOARE	14	189	0,25	0,76
24	ICIAR 19BT	TANDJOARE	14	66	0,25	0,26
25	ICIAR 19BT	TANDJOARE	14	388	0,25	1,55
26	ICIAR 19BT	LAMATESSI	15	213	0,25	0,85
27	ICIAR 19BT	TANDJOARE	14	300	0,25	1,20
28	ICIAR 19BT	TANDJOARE	14	97	0,15	0,65
29	ICIAR 19BT	TANDJOARE	14	19	0,2	0,10
30	ICIAR 19BT	TANDJOARE	14	201	0,2	1,01

Figure 4. Bilan de la production sur les parcelles pilotes en année 1



Semis et récolte de l'arachide

Etape 3. Promouvoir la culture des légumineuses grâce aux visites d'échanges : convaincre et mobiliser de nouveaux producteurs

Les parcelles pilotes, conçues pour être des modèles évolutifs, ont été le point de départ de rencontres et d'échanges fructueux. **Au cours de 120 visites réalisées sur deux ans, avec la participation de 294 producteurs, les paysans pilotes ont partagé leur savoir-faire et ont discuté des défis rencontrés, tels que les épisodes de sécheresse et d'inondation.** Ces échanges ont permis aux producteurs de découvrir ces cultures et d'envisager leur intégration dans leurs propres exploitations.

En 2022, 105 nouveaux producteurs (74 pour l'arachide, 25 pour le pois d'Angole et 7 pour le voandzou) se sont lancés et ont bénéficié de la diffusion des semences issues des parcelles pilotes pour la production (1200 kg d'arachide, 60 kg de pois d'Angole et 70 kg de voandzou).

En 2023, ce nombre est passé à 115, avec 83 producteurs et productrices d'arachide, 25 de pois d'Angole et 7 de voandzou sur une superficie moyenne de 0,25 ha. Ce dernier groupe a reçu 500 kg de semences d'arachide, 40 kg de pois d'Angole et 90 kg de voandzou.

Au cours de cette période de trois ans, un total de 270 agriculteurs ont bénéficié d'une formation axée sur la culture des trois types d'oléoprotéagineux.



J'ai eu la chance de prendre part aux visites d'échanges organisées sur la parcelle pilote d'arachide d'un membre de notre coopérative dans le cadre du projet de développement de la filière d'oléo-protéagineux mis en œuvre par l'UROPC-M avec le soutien de la Fondation Avril et d'Afdi. J'ai accueilli favorablement cette initiative car je suis curieuse de découvrir d'autres opportunités pour améliorer mes revenus en dehors de la culture traditionnelle de maïs jaune. J'ai contribué à la mise en place d'une parcelle pilote d'arachide avec un semis en ligne, contrairement aux pratiques habituelles des producteurs. Lorsque les plants ont commencé à pousser, nous avons été impressionnés par la bonne germination des graines. Au début, nous avions des doutes en raison de leur petite taille, mais la levée était impressionnante. C'est une nouvelle expérience enrichissante pour moi, qui me permet de découvrir cette variété et son itinéraire technique de production. Je suis convaincue que l'adoption de cette nouvelle culture sera bénéfique pour mes activités agricoles.

AGBEMAPLE Akossiwa, Agricultrice
Coopérative BLEWOUSI, Union AGBLEGNON



2.2 Pratiques agroécologiques et formation des producteurs

Au-delà des itinéraires techniques des trois cultures, ces visites ont aussi été l'occasion de découvrir les techniques agroécologiques promues par l'UROPC-M et qui peuvent être appliquées sur les parcelles des membres.

Fabrication et utilisation de biointrants

Les paysans-relais de l'UROPC-M dispensent des formations à leurs pairs sur les principes de l'agroécologie et sur les techniques les plus accessibles à mettre en œuvre dans la région Maritime. Ils proposent notamment des alternatives aux pesticides qui peuvent dégrader les sols et la biodiversité, plus respectueuses de l'environnement, tels que l'Apichi, le bouillon de cendres, le bouillon de chaux soufrée, et la poudre de graines de Neem.

De l'espagnol « Ajo Pimienta Chile », l'**Apichi** est une préparation originaire d'Amérique latine à base d'un mélange d'ail, de poivre et de piment permettant de lutter de manière contre différents insectes, des pucerons aux aleurodes, en passant par les araignées rouges ou les chenilles. La recette des membres de l'UROPCM diffère légèrement de la préparation traditionnelle puisqu'ils ajoutent du gingembre, lequel aurait des propriétés répulsives.

Le **bouillon de cendre** est un bioinsecticide qui permet de contrôler les insectes comme les chenilles légionnaires du maïs et la mouche blanche. Sa préparation est relativement simple et facilement répliquable puisqu'elle ne nécessite que de l'eau, du savon et de la cendre de bois.

Le **bouillon de chaux soufrée**, à base d'eau, de poudre de soufre et de chaux, est un fongicide organique qui permet de lutter contre plus de 52 maladies fongiques.

Enfin, pour la protection des cultures, la **poudre de graines de Neem** est efficace contre un nombre important de nuisibles. Contrairement aux pesticides chimiques, le Neem n'agit pas par effet toxique direct. Ses principes actifs perturbent l'alimentation des insectes et interfèrent avec leur cycle hormonal, entraînant des anomalies lors de la mue, ce qui inhibe leur croissance et leur reproduction.



Préparation du bouillon de cendre à Afagnan

Gestion de la fertilité des sols

Les formations dispensées portent également sur la gestion de la fertilité du sol, en mettant l'accent sur les apports organiques, essentiels pour préserver et améliorer la structure du sol, son aération, sa capacité de rétention d'eau et l'absorption des éléments nutritifs. Les producteurs de l'UROPCM ont ainsi acquis des connaissances sur l'utilisation de quatre types de biofertilisants : le biocharbon, un engrais liquide à base de jus de fruits, le Super Magro Solide et le Bokashi, ainsi que sur l'accélération du compostage.

Le **compost** est préparé sur place, en tas. Les débris végétaux tels que la paille, les mauvaises herbes, les résidus de maïs et autres sont broyés et mélangés à des matières azotées telles que les fientes de volaille, les légumineuses ou le fumier animal. Le processus de décomposition de cette matière organique est accéléré en utilisant des activateurs biologiques tels que le Mycotri, la Consoude, etc.

Le **biocharbon**, produit stable issu de la pyrolyse de la biomasse végétale ou de déchets organiques, est utilisé comme amendement pour améliorer la qualité des sols et, par conséquent, leur productivité. Il contribue également à atténuer le changement climatique en favorisant la séquestration à long terme du carbone atmosphérique dans les sols.

Les producteurs de l'UROPCM ont également appris à fabriquer un **engrais liquide** riche en azote, potassium et phosphore à partir de jus de fruits tels que le jus d'orange, le jus d'ananas, l'eau de coco et les jus bruts de canne à sucre. De plus, ils ont été formés à la préparation d'un engrais organique solide, le **Super Magro** à base de fientes de volaille, de la mélasse ou de jus de canne, de lait, de levure de boulangerie, de cendre et d'eau sans chlore.

Le **Bokashi**, engrais organique préparé comme le compost en tas et composé de terre argileuse, de balles de riz ou d'un mélange de végétaux secs comme la paille, les feuilles mortes en décomposition, les résidus de maïs, la sciure de bois, ainsi que de moringa dans ce cas, fait également partie des techniques enseignées.



Super Magro solide après séchage



Fabrication du Bokashi à Afagnan

L'UROPC-M a également mis en place en 2021 trois parcelles de recherche-action en agroécologie sur lesquelles les membres peuvent observer les bénéfices de l'**association et de la rotation de cultures**.

1. Association maïs / mucuna et apport de biofertilisant

La première parcelle sert de terrain d'essai pour un système de jachère améliorée où le maïs est associé au mucuna pruriens, avec un apport en engrais à base de fientes de volaille. Le mucuna est une légumineuse rampante et volubile dont les graines sont traditionnellement utilisées comme alimentation animale. La variété locale de mucuna est semée après l'épandage du lisier de volailles. La croissance rapide du mucuna pruriens permet d'obtenir une biomasse abondante en seulement 3 mois. Une fois que la végétation du mucuna atteint une hauteur de 80 cm, elle est fauchée pour former un couvert végétal sous lequel le maïs est semé.

2. Association maïs / *Faidherbia*

Sur la deuxième parcelle, un système agroforestier est mis en place. Des légumineuses arborées, les *Faidherbia*, sont plantées au milieu des cultures vivrières de maïs. La *Faidherbia* fixe l'azote dans les sols et possède la particularité de perdre ses feuilles au début de la saison des pluies et de les retrouver en saison sèche. Ce rythme phénologique inversé permet à la *Faidherbia* de ne pas perturber les cultures agricoles et de fournir du fourrage pour le bétail pendant la saison sèche. Ces ligneux qui peuvent atteindre 20m de hauteur fournissent aussi du bois.

3. Association maïs / pois d'Angole

La troisième parcelle a pour objectif d'étudier et de quantifier les effets de l'association du pois d'Angole avec le maïs.

Les résultats obtenus sur les parcelles expérimentales, où le maïs est associé au mucuna et au pois d'Angole, sont impressionnants. Les rendements observés sont deux fois supérieurs à ceux généralement enregistrés chez les membres de l'UROPC-M.

La parcelle d'agroforesterie n'a pas donné de résultat, les plants de *Faidherbia* n'ayant pas survécu aux poches de sécheresse observées en début de saison 2023.

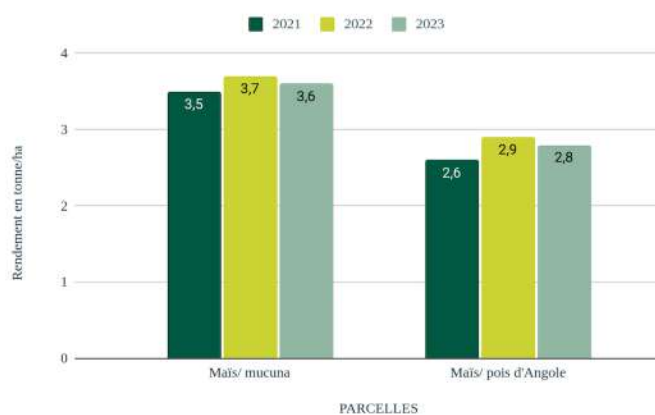


Figure 5. Rendements des parcelles de recherche-action en agroécologie

Selon une estimation réalisée en 2023, près de **49 % des membres de l'organisation paysanne utilisent au moins l'une de ces pratiques agroécologiques**. Les pratiques les plus utilisées sont les associations de cultures, la rotation, le semis direct sous couvert végétal, l'utilisation de fientes et de compost.

Depuis 2023, l'UROPC-M réalise des essais de valorisation des coques d'arachide pour des utilisations agroécologiques. Une première restitution des coques sur les parcelles a été testée, les résultats pourront être constatés d'ici 2024. La prochaine étape sera la fabrication de charbon écologique à partir des tourteaux.

2.3 Productions et résultats annuels

Entre 2021 et 2023, les résultats de la production agricole ont connu une évolution significative malgré les défis climatiques persistants. En 2021, les rendements étaient mitigés, avec des conditions climatiques difficiles entraînant des rendements relativement faibles pour l'arachide, équivalents à un niveau de culture paysanne non intensive, et le voandzou, qui a enregistré un rendement particulièrement bas, presque deux fois inférieur à la moyenne. En revanche, les premières récoltes de pois d'Angole étaient très encourageantes. Les récoltes ont connu une hausse notable en 2023, avec 15 925 kg d'arachide, 5 000 kg de pois d'Angole et 1 200 kg de voandzou récoltés, contre respectivement 11 700 kg, 4 700 kg et 750 kg en 2022.

Volumes produits par les membres de l'UROPC-M	2021	2022	2023	Etat sur 3 ans	Objectif initial	Réalisation sur 3 ans / Objectif initial
VOANDZOU	0,154t	0.75t	1,2t	2,1t	8t	- 5,9t
POIS D'ANGOLE		4,7t	5t	9,7t	6t	+ 3,7t
ARACHIDE	2,7 t	11,7t	15,9t	30,3t	15t	+ 15,3t

Figure 6. Bilan de la production sur les 3 ans de mise en oeuvre du projet

La production totale sur trois ans dépasse les objectifs fixés au début du projet pour le pois d'Angole et l'arachide, ce qui témoigne des progrès réalisés dans la mise en œuvre des techniques agricoles. Les producteurs ont également appris à ajuster leur calendrier culturel aux conditions météorologiques changeantes. Cette capacité à s'adapter et à tirer parti des connaissances acquises démontre l'importance de la formation continue et de l'échange de connaissances pour améliorer les pratiques agricoles et augmenter les rendements dans des conditions environnementales variables.

Cependant, la culture du voandzou a rencontré des défis majeurs liés aux conditions climatiques et aux maladies. Malgré ces obstacles, il est essentiel de continuer à développer cette culture en raison de son fort potentiel sur les marchés locaux. L'objectif primordial est donc d'approfondir la compréhension des contraintes spécifiques entravant son développement et de proposer des itinéraires techniques plus adaptés. Il convient d'examiner la pertinence de privilégier les semences améliorées par rapport aux semences paysannes, même si celles-ci ne sont pas encore disponibles au Togo.



Nous voulons intensifier nos efforts et réussir la production de voandzou dans la zone de Vogan. Nous avons en effet eu beaucoup de difficultés à avoir de bonnes récoltes compte tenu de la variabilité climatique, mais nous avons persévéré et, après plusieurs tentatives sur une période de trois mois, nous avons réussi à déterminer la période optimale pour planter les semences et garantir une bonne production. Cette expérience a été une leçon précieuse pour nous, dont nous sommes fiers.

TOPEGLO Koffi Agriculteur et transformateur de voandzou
Coopérative MAWUPEMO, Union NTIFAFA





3. Après la récolte, une transformation artisanale dans des unités spécialisées

La transformation artisanale constitue un maillon essentiel du projet de relance des filières oléoprotéagineuses au Togo. Elle vise à donner une valeur ajoutée aux productions agricoles en les transformant localement, créant ainsi des opportunités économiques et renforçant l'autonomie des communautés, en particulier des femmes.

3.1 Formations à la transformation

En 2022, les formations à la transformation ont débuté pour valoriser les premières récoltes. **55 personnes, issues de quatre coopératives à prédominance féminine des préfectures de Bas-Mono et Lacs, ont été formées à la transformation de l'arachide en huile et dérivés à Agbandougni et Zooti-Hoganou.** Les bénéficiaires ont été accompagnés depuis le choix de la variété jusqu'au conditionnement du produit fini, en mettant l'accent sur les mesures d'hygiène tout au long du processus.



35 membres, dont 30 femmes, des deux coopératives bénéficiaires des unités de transformation dans la préfecture de Vo, ont été formés aux techniques de production de lait à base de voandzou. La formation a également couvert le processus d'obtention du lait à partir du soja.

25 personnes, dont 23 femmes, ont suivi une formation sur les utilisations du pois d'Angole dans la restauration. L'objectif principal de cette formation était d'enseigner aux participants les techniques de cuisson du pois d'Angole et de les former à la préparation de beignets et de galettes, localement connus sous les noms de Kpedjigawou, gawou, Timbani, à partir de la farine de pois d'Angole.

60 producteurs, dont 33 femmes, ont reçu une formation sur les techniques de gestion des produits et des stocks pour éviter les risques de contamination aux aflatoxines. Cette formation visait à garantir la qualité des produits et à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des consommateurs en prévenant le développement de moisissures et la production d'aflatoxines, des substances potentiellement nocives pour la santé.



Nous nous réjouissons du bon démarrage de nos activités de transformation. C'est pour tous les membres une immense joie de découvrir cette activité, de l'apprendre et de l'exercer. Nous avons commencé avec de petites quantités, mais nous aspirons à augmenter notre production. Puisque c'est une activité nouvelle pour nous, nous avons encore besoin de formations pour améliorer nos compétences, ainsi que de matériel pour renforcer notre capacité de transformation.

AMEVO Akossiwa, Agricultrice et transformatrice d'arachide
Coopérative BLEWOUSI, Union AGBLEGNON



3.2 Construction d'unités de transformation artisanales à la transformation

Afdi et l'UROPC-M ont soutenu la mise en place d'unités de transformation au sein des coopératives. Ces installations sont équipées de presses adaptées, de dispositifs de stockage, et se fournissent directement auprès des producteurs liés au projet. La construction de ces unités représente un investissement dans le développement local, favorisant l'émergence d'activités économiques durables et la création d'emplois au sein des communautés.

Initialement, l'installation de quatre sites pour la transformation de l'arachide était prévue. Cependant, en raison de la forte inflation des prix des équipements depuis la conception du projet, ce chiffre a dû être revu à la baisse. Ainsi, **deux unités de transformation d'arachide** ont été établies en 2022 au sein des coopératives BLEWOUSI et GBENODOU. Avant cela, des représentants de l'UROPC-M ont effectué une visite d'échanges dans deux unités de transformation d'arachide, une artisanale et une semi-industrielle, afin d'identifier les équipements nécessaires, les techniques à privilégier pour obtenir des produits de qualité et les écueils à éviter pour assurer le bon fonctionnement des unités. Les deux unités nouvellement établies sont équipées d'une décortiqueuse, d'un torrificateur, de balances, de bassines, de poêles et d'une planche de moulage. Ces unités sont structurées en trois espaces distincts :

- un espace de stockage des matières premières
- un espace de travail pour la transformation
- un espace dédié au conditionnement et au stockage des produits finis

Le matériel utilisé dans ces unités est fabriqué localement, facilitant ainsi les réparations éventuelles. Les unités s'approvisionnent en matières premières directement auprès des producteurs de l'UROPC-M.

Les premières séances de travail ont généré des résultats très prometteurs : **chaque séance a permis de transformer 50 kg d'arachide en 5 à 7 litres d'huile. De plus, la production d'huile a significativement augmenté en 2023, passant de 81 litres à un total de 198 litres.**

2 unités de transformation du voandzou, équipées d'un torrificateur, d'un moulin, d'une balance et d'une installation au gaz, ont été installées dans la préfecture de Vo, au sein des coopératives MAWUPEMO et NUDZRADO.



Unité de transformation du voandzou



Unité de transformation de l'arachide

Les quatre coopératives mobilisées pour les actions de transformation ont été sélectionnées parmi les 61 coopératives actives au sein de l'UROPC-M. Leur dynamisme et l'engagement de leurs membres ont été des critères déterminants dans ce choix. Les unités ont été implantées à proximité des lieux de production pour faciliter l'accès aux matières premières.

Par la suite, les résultats du projet seront partagés avec les autres coopératives membres de l'UROPC-M, notamment dans les quatre autres préfectures, dans le but d'assurer une diffusion des bonnes pratiques et d'augmenter les volumes de production.

3.3 La transformation : un levier d'émancipation pour les femmes

L'UROPC-M a focalisé ses efforts sur l'autonomisation des femmes rurales en mettant l'accent sur les activités de transformation au sein de coopératives principalement féminines.

Durant trois ans, 125 femmes ont été formées à la valorisation des produits agricoles.

Une partie de ces femmes sera ensuite chargée de la commercialisation des produits transformés par la vente directe. Les femmes, à travers leurs groupements, sont donc au cœur de la dynamique de captation et de domiciliation de la valeur ajoutée dans les villages, ce qui en fait des actrices clés de la chaîne de valeur.

Les unités de transformation, **où les femmes représentent 84% de la main-d'œuvre**, offrent plusieurs bénéfices.

En plus de générer des revenus supplémentaires pour leur famille grâce à la vente des produits transformés, ces unités contribuent à une meilleure alimentation en proposant une variété d'aliments plus nutritifs.



Figure 7. Effectifs des unités de transformation



Elles deviennent aussi des espaces de collaboration où les femmes travaillent ensemble, renforçant ainsi leur confiance en elles et leur autonomie économique et décisionnelle, tant dans leur foyer que dans leur organisation paysanne et au-delà, au sein de la communauté.

Créé en 2020 dans le cadre d'un partenariat entre l'UROPC-M et la FAO via le mécanisme FFF Forêts et Paysans, le **collège des femmes de l'UROPC-M** vise à renforcer le leadership et les capacités organisationnelles, institutionnelles et économiques des femmes membres de l'organisation. Il se concentre sur six axes de travail :

- l'accès aux facteurs de production
- l'environnement et la résilience au changement climatique
- le développement des activités génératrices de revenu
- le renforcement des capacités
- la vie coopérative
- la coopération avec d'autres organisations féminines.

Les réunions du collège abordent divers sujets, de la transformation et la distribution des productions, activités gérées principalement par les femmes, à des thématiques plus personnelles telles que la gestion du budget familial ou la vie du foyer. Cet espace de concertation permet aux femmes de se regrouper afin d'exprimer librement leurs préoccupations et opinions et de trouver ensemble des solutions.

4. Mise en place d'un circuit de commercialisation local

Il est essentiel d'identifier les préférences et les habitudes alimentaires des consommateurs dans les villes cibles de la région maritime du Togo pour pouvoir mettre en place un circuit de commercialisation efficace. Dans cette optique, l'UROPC-M a fait appel à un consultant pour réaliser une étude de marché approfondie. Cette étude a fourni des informations cruciales pour l'identification des produits dérivés de l'arachide, du voandzou et du pois d'Angole les plus prisés par les consommateurs locaux. De plus, elle a permis de cerner les points de vente les plus adaptés à ces produits ainsi que de formuler un modèle de communication adapté aux spécificités des consommateurs ciblés.

4.1 Identifier et répondre aux attentes des consommateurs

L'étude de marché menée auprès de 100 ménages dans les villes de Vogan, Afagnan, Attitogon et Anfoin révèle des tendances intéressantes concernant les préférences alimentaires des consommateurs. Les galettes à base de farine de pois d'Angole, le lait et la farine de voandzou ne sont pas très consommés dans ces régions.

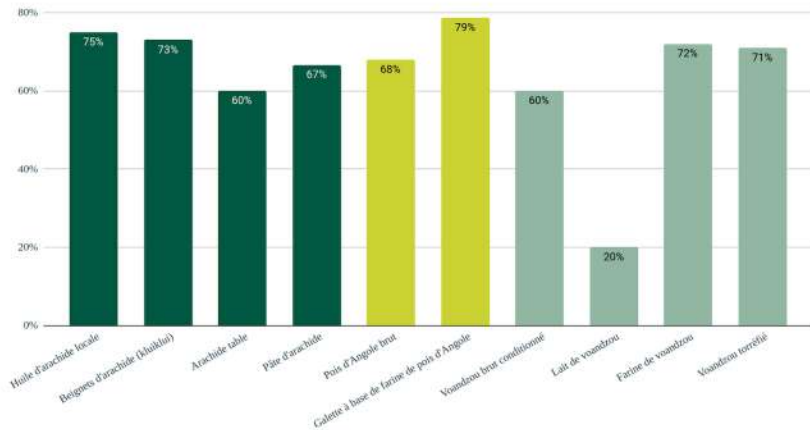


Figure 8. Disposition d'achat des produits proposés

La forme de voandzou la plus demandée est celle préparée, vendue principalement dans les restaurants ou chez les commerçants de haricots, suivie de la forme brute. En ce qui concerne les autres produits, l'arachide de table est le plus consommé, suivi de la pâte d'arachide et des beignets d'arachide. La consommation d'huile d'arachide locale est relativement faible en raison de son indisponibilité sur le marché local. La demande nationale d'huile au Togo est significativement plus élevée que la production locale, ce qui entraîne un recours massif aux importations pour répondre aux besoins des consommateurs. Les marques d'huiles les plus utilisées sont principalement des huiles de palme raffinées, mais une grande partie des consommateurs ne sont pas fidèles à une marque spécifique, ce qui ouvre une opportunité pour promouvoir l'huile d'arachide comme une alternative locale et de qualité.



Différentes formes de galettes d'arachide

Les consommateurs locaux ont besoin d'être rassurés sur l'origine et la qualité des produits locaux pour être incités à payer un prix plus élevé. Dans cette optique, deux produits de chaque unité de transformation d'arachide ont été certifiés après des analyses microbiologiques et nutritionnelles approfondies.

De plus, des efforts sont déployés pour tester différents emballages, contenances et formats de produits, tels que les galettes d'arachide en bâtons, enroulées en escargot ou en billes, afin de répondre au mieux aux attentes des consommateurs.

4.2 Sensibiliser les consommateurs sur les marchés locaux

La sensibilisation des consommateurs occupe une place centrale dans le projet de relance des filières oléo-protéagineuses. Il s'agit de créer une synergie entre les producteurs et les consommateurs en créant une culture alimentaire responsable, en mettant en avant l'importance de soutenir les initiatives locales et de promouvoir une alimentation saine et diversifiée.

Séances de sensibilisation/dégustation

Les 9 séances de sensibilisation associées à des ateliers de dégustation organisés ont été des occasions précieuses pour familiariser les consommateurs avec les produits issus de la transformation locale des oléoprotéagineux.

Ces événements ont offert une expérience sensorielle mettant en avant la richesse gustative et nutritionnelle des produits tout en soulignant leur origine locale. Réunissant un public ciblé, notamment des acteurs de la société civile et des représentants d'autorités locales tels que les préfets, les maires, les commerçants, et les



Atelier de dégustation à Lomé

gérants de cantines scolaires, ainsi que des représentants de la Direction régionale de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, et de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique, ces sessions ont permis de sensibiliser un large éventail de personnes.

En s'associant à OADEL lors du festival du film documentaire *Alimenterre*, en prenant part à des événements tels que la « Journée de réflexion des jeunes sur les changements climatiques, l'agroécologie, la santé et les systèmes alimentaires durables au Togo » organisée par l'association Eco-Impact à l'université de Lomé, et en participant activement aux ateliers culinaires du Réseau National des Acteurs de l'Agroécologie du Togo (Rénaat) lors de la foire nationale des semences paysannes à la ferme école de Sichem de Kpomé, l'UROPCM a renforcé ses liens avec des partenaires locaux et a promu activement les produits auprès des consommateurs. **En 2023, 470 personnes ont ainsi été sensibilisées.**

Emissions de radio

Sur les trois ans du projet, 6 émissions de radio en langue locale ont été animées par les techniciens de l'UROPC-M et les élus aux heures de grande écoute pour sensibiliser la population aux valeurs nutritives de l'arachide, du voandzou et du pois d'Angole.

Ces émissions ont permis également de faire la promotion des produits transformés de l'UROPC-M. L'objectif est d'attirer l'attention des consommateurs sur l'aspect nutritionnel des deux pois et de l'arachide, sur les méthodes de cultures (techniques agroécologiques, peu ou pas de produits phytosanitaires utilisés, pas de traitements post-récoltes), sur leur provenance locale (circuit court) et sur l'impact social de ce système de culture pour les producteurs (diversification et sécurisation des revenus des paysans).

Participation aux foires locales

Lors du mois du consommer local, en octobre, l'UROPC-M a été activement impliquée dans les foires et expositions organisées pour promouvoir ses produits et élargir sa clientèle.

9 séances de sensibilisation sur le consommer local et de promotion des produits ont été organisées sur les marchés locaux.

5. Des résultats intéressants à deux niveaux

Les résultats du projet révèlent des retombées positives à la fois individuelles et collectives : d'une part, une amélioration notable du revenu des producteurs pilotes des trois oléoprotéagineux, et d'autre part, une augmentation du chiffre d'affaires et un renforcement des compétences au sein des coopératives.

5.1 Au niveau des producteurs

Le revenu moyen des 30 paysans relais a augmenté de 7% par rapport à 2020, passant de 413098 FCFA (environ 630 euros) au début du projet à 441670 FCFA (environ 675 euros) en 2023.

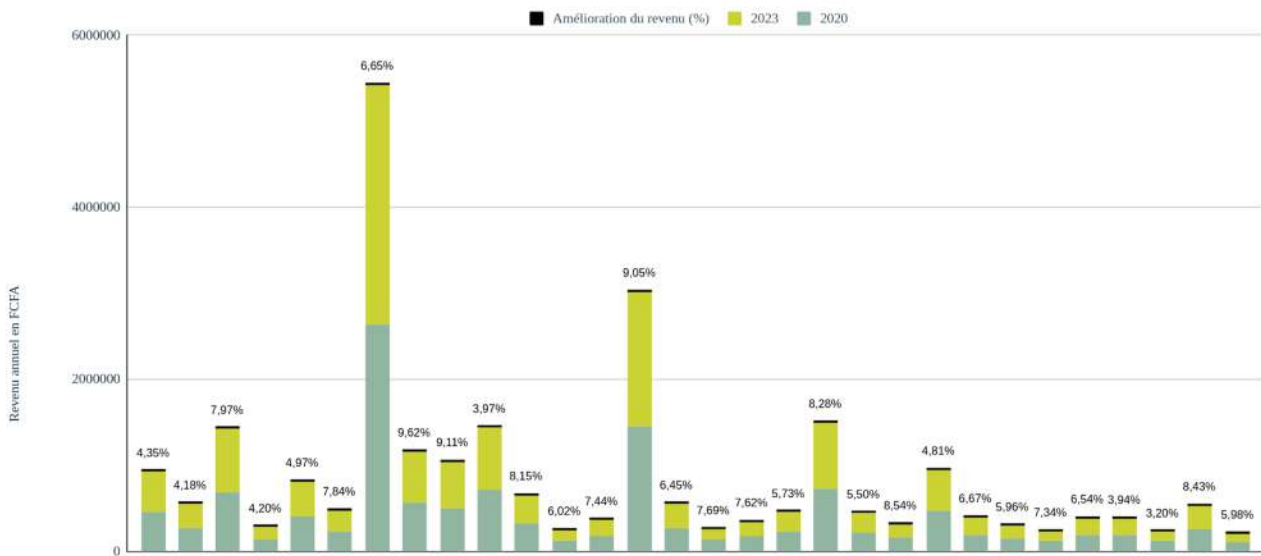


Figure 9. Evolution du revenu des 30 paysans pilotes entre 2020 et 2023

Le voandzou, le pois d'Angole et l'arachide, bien que récemment intégrés dans les exploitations des paysans pilotes, contribuent déjà de manière significative à leurs revenus. Bien que leur part dans les revenus totaux (environ 15%) reste modeste par rapport au maïs, culture établie depuis longtemps, leur impact financier notable démontre un potentiel de développement et de rentabilité prometteur. Il est donc primordial de poursuivre la promotion et le soutien de ces cultures émergentes afin de diversifier les sources de revenus des agriculteurs et de renforcer leur sécurité alimentaire et économique.

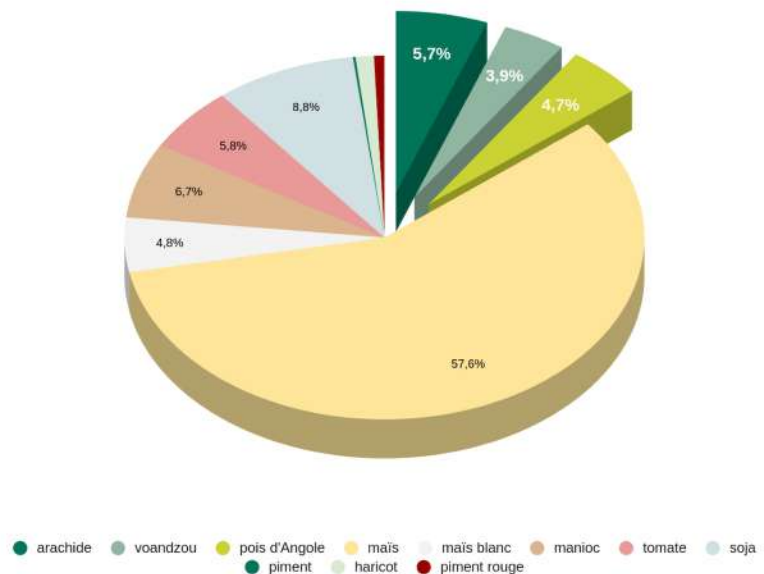


Figure 10. Part des oléoprotéagineux dans le revenu moyen des 30 paysans pilotes



Cette initiative nous permet de générer des profits à deux niveaux : d'abord en vendant l'arachide brute, puis en la transformant au sein de la coopérative. Les bénéfices dégagés restent au sein de la coopérative, ce qui contribue à renforcer notre économie locale. Nous avons rencontré au démarrage des difficultés pour la commercialisation mais nous continuons à travailler pour trouver de nouveaux clients et ainsi accroître nos volumes de vente

*DJOMAKOU Akouavi, Agricultrice et transformatrice d'arachide
Coopérative EGNONAME, Union AGBLEGNON*



5.2 Au niveau des coopératives

Les deux coopératives qui se sont spécialisées dans la transformation de l'arachide en 2022, BLEWOUSI et GBENODOU, ont doublé leur chiffre d'affaires après avoir lancé cette activité.

Coopérative	Chiffre d'affaires 2021 (en FCFA)	Chiffre d'affaires 2022 (en FCFA)	Chiffre d'affaires 2023 (en FCFA)
BLEWOUSI	595 000	1 044 950	1 182 825
GBENODOU	1 782 000	2 592 925	4 866 100

Figure 11. Evolution du chiffre d'affaires de deux coopératives spécialisées dans la transformation de l'arachide



En tant que paysan pilote bénéficiaire de ce projet, j'ai encouragé de nombreux membres de notre coopérative et de notre union à s'y engager. En plus des récoltes que j'ai pu personnellement apprécier, nous avons mis en place une unité de transformation au sein de notre coopérative pour transformer l'arachide en huile et en galettes. Cette initiative nous permet de valoriser la production d'arachide des membres de la coopérative. Notre unité est équipée d'une décortiqueuse, d'une balance et d'autres outils indispensables à la transformation. Par exemple, après avoir dépensé 18 000 ou 20 000 FCFA pour la transformation, nous pouvons obtenir un retour financier de 35 000 ou 40 000 FCFA grâce à l'extraction d'huile et à la fabrication de galettes. Cela représente une marge bénéficiaire considérable et constitue un véritable coup de pouce pour notre coopérative.

*KOMLAN Agossou, Agriculteur et transformateur d'arachide
Coopérative GBENODOU, Union MAIN DANS LA MAIN*



Les unités de transformation ont un impact profond sur les coopératives qui les gèrent, bien au-delà de leur simple contribution financière. **Elles renforcent les compétences organisationnelles et techniques des membres** en offrant des opportunités de formation et de professionnalisation, notamment en gestion d'entreprise et en maintenance des équipements. En permettant aux membres de s'impliquer activement dans la gestion et le fonctionnement de ces installations, **les unités de transformation favorisent une meilleure compréhension des enjeux de gouvernance et une participation plus efficace aux processus décisionnels**. De plus, en fournissant des opportunités de leadership et de responsabilité, les **unités de transformation contribuent à identifier et à former de nouveaux leaders au sein de l'organisation paysanne**. Les quatre unités de transformation jouent donc un rôle crucial dans le développement communautaire, en renforçant la durabilité et la résilience des coopératives agricoles.



Ce projet a eu un impact significatif sur les coopératives bénéficiaires des unités de transformation. Il a renforcé leur cohésion en les engageant dans une activité économique commune, tout en approfondissant leur compréhension des principes coopératifs. Je suis convaincue que nous sommes véritablement engagés dans un processus de transformation de nos conditions de vie et de travail. Ce projet nous pousse à réfléchir profondément, à définir une vision commune et à la poursuivre.

*BOUKARI Bimata, Agricultrice, Trésorière UROPC-M
Présidente du collège des femmes*



6. Conclusion et perspectives

6.1 Bilan

Avec l'appui de la Fondation AVRIL et d'Afdi, l'UROPC-M a pendant trois ans travaillé à remettre au goût du jour les trois oléoprotéagineux que sont l'arachide, le voandzou et le pois d'Angole. Le projet a permis de renforcer les compétences des membres de l'organisation paysanne, en particulier des femmes, de promouvoir et élargir la culture des trois oléoprotéagineux et d'encourager l'adoption de pratiques agroécologiques. De plus, des unités de transformation artisanale de l'arachide et du voandzou ont été mises en place, accompagnées de formations sur la valorisation des produits bruts en produits dérivés à forte valeur ajoutée. Des efforts de sensibilisation ont également été déployés pour promouvoir ces produits auprès de la population de la région Maritime.

Cependant, malgré ces avancées, les produits développés par ces petits producteurs et les transformatrices peinent à trouver leur place sur le marché. Les ventes demeurent localisées et la transformation des produits issus de ces cultures n'est pas encore pleinement développée. À ce stade du projet, il apparaît crucial de renforcer la visibilité des produits transformés sur les marchés et de développer leurs circuits de distribution pour toucher les grossistes, les restaurants, les cantines scolaires, les marchés ainsi qu'un public plus vaste de consommateurs.

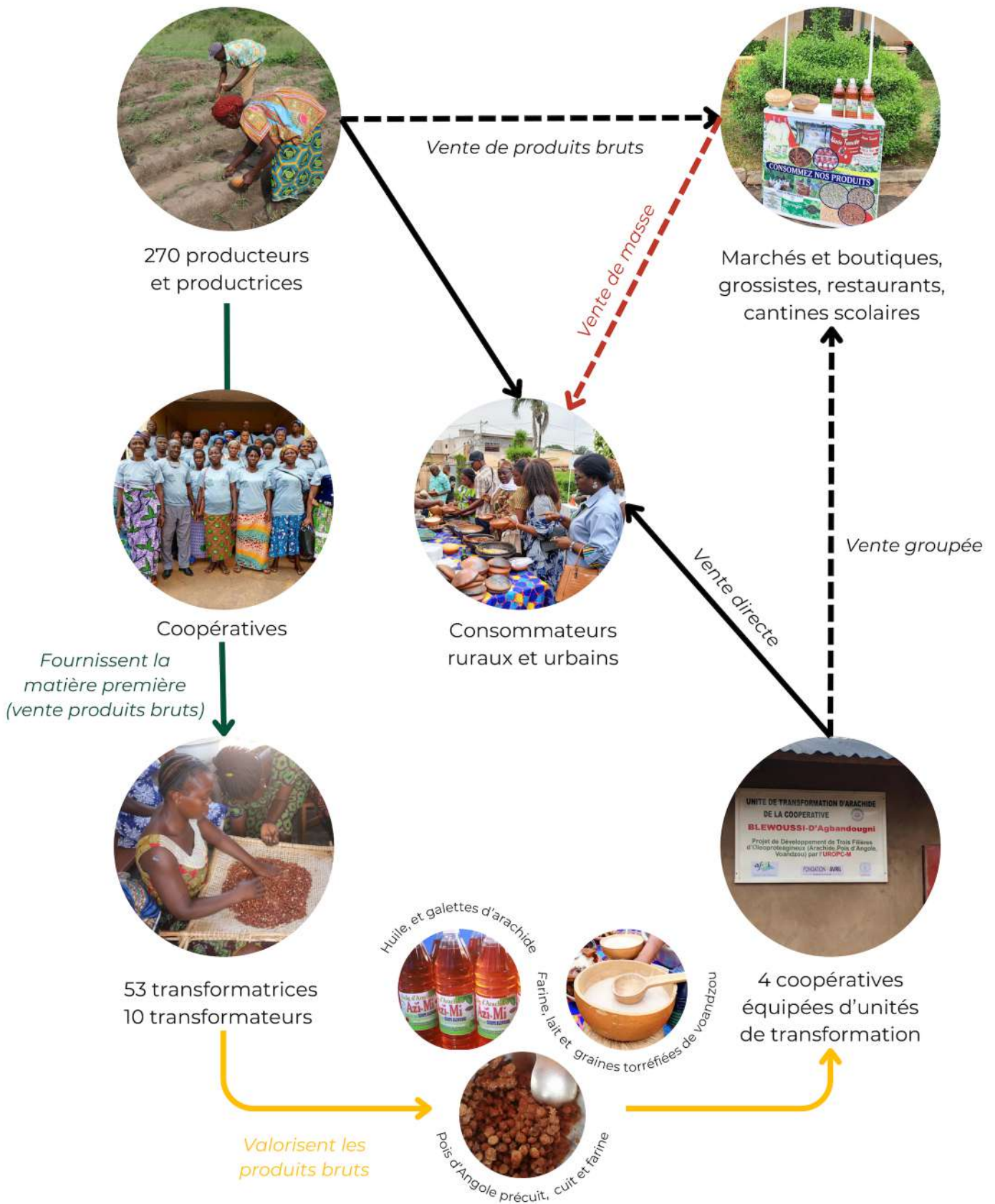


Figure 12. Récapitulatif du projet

6.2 Perspectives

Pour consolider les acquis et pérenniser l'impact positif de ce projet, l'UROPC-M avec le soutien d'Afdi, travaillera au renforcement des maillons de l'aval de la filière oléoprotéagineuse. Ceci se traduira par un soutien accru à l'intermédiation entre la production agricole et la demande alimentaire, notamment urbaine, à travers le développement du secteur de la transformation et de la commercialisation. Cette stratégie vise à mieux aligner l'offre sur la demande et à développer des circuits de commercialisation. L'objectif sera d'accroître la visibilité, l'accessibilité et l'attractivité des produits dérivés de l'arachide, du voandzou et du pois d'Angole auprès d'une diversité de consommateurs, tant ruraux qu'urbains, qu'ils soient de grande consommation ou institutionnels.

Au niveau de la production

- augmenter les surfaces de protéagineux
- améliorer la productivité pour assurer l'approvisionnement continu des unités de transformation en matières premières

Au niveau de la transformation

- renforcer la capacité de transformation et la qualité des produits mis sur le marché, afin de donner davantage de responsabilités et de poids économique aux femmes transformatrices
- diversifier l'offre en produits dérivés pour élargir les possibilités de commercialisation (conditionnement, arôme, ...)

Au niveau de la commercialisation des produits bruts et transformés

- renforcer la visibilité des produits locaux sur les marchés ruraux et urbains en créant une marque collective. Cette marque collective attestera de la qualité et garantira la traçabilité des produits, ce qui aidera à les différencier des autres produits sur le marché et encouragera les consommateurs de la région Maritime à acheter des produits locaux, issus de pratiques durables. Il s'agira aussi d'aboutir à une définition concertée d'un cahier des charges et d'un dispositif de gestion, de contrôle et de promotion de la marque collective, qui permette de prendre en charge les coûts, des incitations (prime à la qualité, répartition de la marge entre les acteurs) et de réaliser des tests commerciaux.
- former les membres des coopératives, le collège des femmes (transformatrices) et la cellule technique sur les techniques de communication et marketing des produits promus afin de les doter des connaissances nécessaires au développement et à l'application de stratégies pour conquérir les marchés et accroître leur autonomie dans la gestion de la filière
- nouer des partenariats contractualisés avec des acteurs locaux tels que les restaurants et les cantines scolaires
- continuer à sensibiliser les consommateurs à l'importance de la consommation de produits locaux de qualité et à les informer sur les bénéfices nutritionnels, économiques, sociaux et environnementaux de cette démarche. Nous poursuivrons les campagnes de sensibilisation à travers des émissions de radio et des ateliers de dégustation sur les marchés locaux.

LISTE DES ACRONYMES

AFD Agence française de développement

Afdi Agriculteurs français et développement international

DSID Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation

FAO L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

OADEL Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local

RENAAT Réseau National des Acteurs de l'Agro-Écologie du Togo

UROPC-M Union Régionale des Organisations de Producteurs de Céréales de la région
Maritime



Afdi

11, rue de la Baume
75008 Paris – France

www.afdi-opa.org
afdi@afdi-opa.org
Tel. +33(0)1 45 62 25 54

Document réalisé avec le soutien financier de la Fondation Avril et de l'Agence française de développement.

FONDATION • AVRIL
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

En partenariat
avec


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **AFD**
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité d'Afdi et de l'UROPC-M et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position des institutions citées.